



Édition du lundi 23 mars 2026

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le journal moins traditionnel que le temps des sucres, mais qui fait néanmoins couler beaucoup d'encre !

DU GROS PAIN SUR LA PLANCHE POUR 2026...

On y est! La direction a récemment lancé les chantiers de consultation de la Politique institutionnelle d'évalua-

tion des apprentis-
sages (PIEA) et du
Plan stratégique
et Plan d'aide à
la réussite (PS-
PAAR), et disons-le
franchement : il ne
s'agit pas d'un pro-
jet devant lequel
on pourra simple-
ment hocher de
la tête en le pre-
nant dans son
ensemble, sans
aucune discussion.
Que l'on soit plus
ou moins enthousiaste ou contem-

plative et contemplatif face à l'ampleur de la tâche, il faudra nécessairement s'y attarder, y contribuer et s'y investir. Autrement dit, ce n'est pas une option, mais bien une étape incontournable de notre vie collégiale. En effet, la PIEA est au cœur des pratiques pédagogiques puisqu'elle encadre les façons d'évaluer les apprentissages et en garantit la rigueur, tout en reposant sur le jugement professionnel et la concertation des actrices et des acteurs concernés. De son côté, le PS-PAAR structure les priorités institutionnelles et les actions visant la réussite étudiante, dans une logique de planification intégrée, collaborative, évolutive et, disons-le, après une première lecture, fortement managériale...

Il faut prendre acte que cette révision doit reposer sur une démarche profondément collaborative, impliquant une multitude d'instances : directions, Commission des

études, départements... et, bien sûr, l'assemblée gé-
nérale du Seeco. Ces dernières jouent un rôle crucial

pour veiller à ce
que les modifica-
tions respectent
les conditions de
travail énoncées
par notre conven-
tion collective,
l'autonomie pro-
fessionnelle et la
réalité du terrain.
Participer à ces
travaux, c'est un
peu comme cor-
riger un travail
de session de 200
pages... mais en
groupe, avec des
commentaires sui-

vis, et avec des dates de remise déterminées.

Suite de l'article en page 2

NOS ARTICLES

Du gros pain sur la planche	1
Résumé de l'AG du 18 mars 2026	2
Nouvelles du monde syndical	4
Du côté du comité 2SLGBTQIA+	4
International - Stage THD et Diététique	6
Saviez-vous que...	7
Les petites annonces du SEECO	8
Syndicalisme international - Iran	9
Courrier des membres	10
Concours	10
Pendant ce temps au SEECO	11
Mercredis de la résistance	12

Suite de la une...

La révision de ces documents représente donc une somme de travail considérable. Elle devrait permettre d'adapter les pratiques aux réalités contemporaines, d'assurer la transparence et de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique. Bref, c'est un chantier colossal afin que tout le monde puisse continuer à faire ce qu'il fait le mieux : enseigner, apprendre... et occasionnellement... débattre passionnément de la meilleure formulation possible d'une forme d'évaluation, d'un article ou d'une clause.

Il sera primordial que les enseignantes et les enseignants demeurent attentifs aux différentes étapes

de consultation entourant la révision de la PIEA et du PS-PAAR. Redisons-le, ces moments ne sont pas de simples formalités administratives, mais de véritables occasions d'influencer des orientations qui auront un impact direct sur nos pratiques pédagogiques, notre autonomie professionnelle et nos conditions de travail. Dans un contexte où chaque mot peut orienter concrètement la réalité du terrain, il importe de faire entendre sa voix, de poser des questions et de participer activement aux discussions. Après tout, si l'on ne s'exprime pas, quelqu'un d'autre choisira peut-être la fameuse formulation « entre autres » à notre place... et il sera alors trop tard pour en débattre !

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 mars 2026

MOT DU PRÉSIDENT

Le président de l'Exécutif du SEECO a ouvert l'assemblée en abordant les Mercredis de la résistance, une initiative portée par la Coalition Solidarité Outaouais, en les situant dans une dynamique plus large de mobilisation pouvant éventuellement mener à des moyens de pression, incluant notamment la grève sociale. Le SEECO s'est par ailleurs prononcé en 2025 sur le principe de gradation de moyens de pression.

Il est ensuite revenu sur la révision de la PIEA et de la procédure de révision de notes, actuellement en consultation. Il a reconnu que certaines personnes enseignantes peuvent percevoir comme redondant le fait d'en discuter en assemblée générale. Il a toutefois rappelé que l'AG constitue l'instance officielle des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais, d'autant plus que ces enjeux touchent directement à la fois les départements et les individus dans l'exercice de leur travail.

Le SEECO joue un rôle important en matière pédagogique, les conditions pédagogiques font partie intégrante des conditions de travail. À ce titre, elles relèvent aussi du champ d'intervention syndical, notamment en raison des dispositions de la convention collective entourant la liberté académique, l'autonomie professionnelle ainsi que les rôles des départements, des comités de programme et de la Commission des études.

Sur le plan culturel, il a souligné la tenue du Mois de la francophonie, en mentionnant notamment le spectacle des Griffes prévu le 1^{er} avril, ainsi que la Semaine des Sciences humaines et le salon Arts, lettres et communication, organisée en collaboration avec le programme du même nom, une semaine et un partenariat qualifiés d'« inspirants ».

Enfin, sur une note plus légère, il a présenté en premier le nouveau logo du SEECO, évoquant avec humour son potentiel de rayonnement international.



ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX

Nouveaux membres du personnel enseignant présents à l'AG :

Myriam Legault Beauregard (Français)

Catherine Dumulong (Allemand)

Cristi Parpalita (Cinéma)

Le SEECO leur souhaite la bienvenue !

ENTENDU EN AG :
LA PIEA, c'est nous !

- Un membre qui a l'esprit de synthèse.

GRÈVE SOCIALE – PHASE 2 DE FAIRE FRONT

Une présentation a été faite concernant la phase 2 de la campagne FAIRE FRONT, en lien avec les perspectives de mobilisation pouvant mener à une grève sociale. Cette phase vise notamment à sensibiliser les membres aux différentes mesures gouvernementales jugées préoccupantes, dont plusieurs projets de loi à caractère antisyndical, ainsi qu'aux enjeux plus larges touchant les services publics, l'éducation et le filet social québécois.

La présentation s'est déroulée sous la forme d'un Kahoot interactif, combinant questions et capsules d'information. Cette formule a permis d'aborder de manière dynamique des thèmes tels que les compressions budgétaires, les atteintes aux droits syndicaux, les transformations du réseau de la santé et de l'éducation, ainsi que les stratégies politiques du gouvernement.

Les participantes et les participants ont grandement apprécié l'approche interactive, qui a favorisé l'engagement et les échanges. Cette activité a également permis de mieux situer les enjeux actuels dans une perspective de mobilisation collective et de préparer le terrain pour les actions à venir.

RÉVISION DE LA PIEA

Une présentation du projet de nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) a été effectuée par Kathleen Carter et Louis-Philippe D. Lefebvre, membres du Comité d'actualisation de la PIEA.

Les travaux, amorcés avant la pandémie puis interrompus pendant plusieurs années, ont récemment repris. Le comité a mis en lumière la nécessité d'actualiser la politique afin de mieux l'arrimer au modèle par compétences en vigueur dans le système d'enseignement collégial québécois.

Parmi les principaux éléments abordés :

- la clarification de concepts clés tels que la transparence et l'équivalence ;
- la précision du concept de seuil minimal de compétence ;
- la reformulation et la clarification des cinq principes de l'actuel PIEA ;

- l'ajout d'articles concernant les stages, les plans de cours et les personnes étudiantes en situation de handicap.

Les échanges ont également porté sur les enjeux de gouvernance pédagogique. Des préoccupations ont été soulevées quant au rôle des conseillères et des conseillers pédagogiques, notamment à la formation continue. Il a été rappelé que de façon générale, l'idée qu'elles et ils se substituent aux RCD dans le contexte de la formation continue, fait consensus. Cependant, l'idée selon laquelle les CP agissent aussi à titre d'assemblée départementale et de comité de programme a été remise en question.

Plus largement, plusieurs interventions ont insisté sur l'importance de préserver l'autonomie professionnelle départementale et individuelle ainsi que de maintenir une distinction claire entre les rôles des enseignantes

et des enseignants, de la direction, des CP et des assemblées départementales, le tout en conformité avec la convention collective des enseignantes et des enseignants.

ENTENDU EN AG

- *Je suis tout frais du secondaire.*
- *Quoi, tu n'as même pas ton DEC !?*

Des membres confus à l'égard des parcours de chacune et de chacun des profs.

L'AG a endossé la recommandation des membres du Comité d'actualisation de la PIEA qui suggéraient d'attendre la réception de l'ensemble des commentaires des départements avant de poursuivre l'analyse en profondeur du projet.

Le point a donc finalement été déposé, les discussions devant se poursuivre ultérieurement.

PROCÉDURE DE RÉVISION DE NOTES

Les mêmes membres du Comité d'actualisation de la PIEA ont également présenté les travaux entourant la révision de la procédure de révision de notes, appuyés sur une analyse comparative de pratiques en vigueur dans d'autres cégeps.

Les objectifs visent notamment à :

- d'éviter les demandes fondées uniquement sur une perception subjective de l'effort fourni par la personne étudiante ;
- d'augmenter le fardeau de la preuve requis pour déposer une demande ;
- d'exiger au préalable une rencontre entre l'étudiante ou l'étudiant et la personne enseignante concernée ;

- de permettre les demandes pendant la session afin de réduire, au final, le nombre de plaintes de nature pédagogique.

La proposition d'attendre les différents commentaires qui seront émis par les départements a également été retenue par l'AG, et le point a été déposé pour discussions ultérieures.

CALENDRIER SCOLAIRE

Au point Paroles aux représentantes et aux représentants syndicaux des comités, Simon Lespérance, à titre de membre du CRT, a signalé les débuts de ses-

sion automnale qui s'effectuent parfois très tôt (12 août pour la prochaine rentrée).

Cette évolution soulève des préoccupations quant à la désynchronisation avec les calendriers scolaires de l'enseignement primaire et secondaire, ce qui a des impacts sur la conciliation travail-famille. C'est une situation qui provient notamment de l'introduction d'une semaine complète de relâche à l'automne 2026.

À son avis, il serait intéressant que les membres amorcent une réflexion collective sur les orientations à privilégier pour les prochaines années.

NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

Les syndicats demandent un encadrement des honoraires des pharmaciens

La FNEEQ, avec six autres organisations syndicales, a interpellé la Commission de la santé et des services sociaux afin de dénoncer la hausse importante des coûts des régimes d'assurance collective. Pour les travailleuses et les travailleurs couverts par un régime privé, les primes augmentent rapidement, en grande partie en raison des honoraires facturés par les pharmaciens, qui sont beaucoup plus élevés que ceux imposés aux assurés du régime public.

Contrairement au régime public, où les honoraires sont contrôlés par le gouvernement, rien ne les encadre pour les personnes détentrices d'un régime d'assurance collective. Cette iniquité représente maintenant près de 30 % des prestations totales du volet médicament.

Dans le cadre du projet de loi 15, les organisations syndicales unissent leurs voix afin de demander au ministre du Travail et aux membres de la Commission de la Santé et des services sociaux l'adoption d'un amendement qui viendrait octroyer un pouvoir réglementaire afin que le Gouvernement puisse encadrer les honoraires que les pharmaciens facturent aux prestataires d'un régime d'assurances privé. Une telle mesure est nécessaire pour protéger l'accès aux soins et la pérennité des régimes d'assurance collective.

En plus de la démarche auprès de la Commission de la santé et des services sociaux, les organisations syndicales ont publié [une lettre ouverte](#) à ce sujet.

DU CÔTÉ DU COMITÉ 2SLGBTQIA+ UN CONGRÈS PLEIN SENS, LES DEUX PIEDS SUR TERRE !

Dominique Germain, pour le comité 2SLGBTQIA+ du SEECO, enseignant en gestion et intervention en loisir

Les 19 et 20 février dernier, j'ai eu la chance de participer au **Congrès sur l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+ en milieu de travail**, organisé par l'Alliance Arc-en-ciel de Québec. Cette expérience enrichissante m'a permis d'abord de me recentrer sur les objectifs de la communauté LGBTQ+, de rencontrer des personnes extraordinaires de toutes les générations ayant un bagage de vie complexe mais tellement intéressant, et de comprendre les enjeux que vit la jeunesse queer actuelle.

Le congrès était composé de conférences, d'ateliers et d'activités de réseautage qui ont bien rempli les deux journées de partage. Personnes



chercheuses, militantes et engagées faisaient partie de la programmation, ce qui a rendu mon expérience de participant riche et compétente.

Plusieurs présentations, sous forme de témoignages, m'ont personnellement touché, par exemple l'homme homosexuel dans la trentaine qui nous a confié s'être fait mettre à la porte par ses parents lorsqu'il leur a annoncé son orientation sexuelle; la jeune femme lesbienne à qui on a refusé froidement un congé parental prétextant qu'elle n'était pas le parent du nouveau-né de sa conjointe; les personnes qui se sont fait dire que parler au travail de leur conjoint du même sexe relevait de la vie privée, et que ça devait le rester; les autres à qui on a dit qu'être LGBTQ, c'est ok, mais pas devant la clientèle, etc. À ce propos, la chercheuse et professeure Émilie Morand, également co-autrice du livre [Tous hétéros au boulot?](#), parlait de l'hétéroprofessionnalisme, qui s'explique par un ensemble de normes qui permettent à la personne LGBTQ+ d'être elle-même, tant qu'elle fait attention à la façon dont elle se présente devant les clients.

Ça m'a amèrement rappelé qu'on m'a déjà dit au travail, dans mon passé de prof en éducation à l'enfance dans un autre cégep, que je pouvais parler « aisément » de mon homosexualité dans la salle du personnel ou dans le bureau, mais que je devrais être discret devant les étudiantes et les étudiants pour ne pas les choquer... En d'autres mots,

on me demandait de jouer à la personne « normale », donc hétérosexuelle, et de faire ce qu'on appelle du *straight presenting*, pour ne pas choquer l'autre... Suis-je si choquant? Est-ce que je choque l'autre, en l'occurrence les étudiantes et les étudiants? Moi qui suis sensible, comment vais-je faire pour avoir confiance en moi devant un groupe?

Personnes trans et non binaires

Un aspect que j'ai beaucoup apprécié du congrès est la présence remarquée et remarquable de personnes trans et non binaires. J'appartiens à la communauté LGBTQ depuis longtemps, je me considère militant de nos droits depuis mes études universitaires, mais j'ai peu côtoyé de personnes trans et non-binaires dans ma vie. En fait, il serait plus juste de dire que j'ai peu côtoyé de personnes se disant non binaires,

car je suis sûr que certains de mes amis de l'époque se définiraient ainsi s'ils avaient vécu leur vingtaine aujourd'hui. Bref, les témoignages touchants que ces personnes ont livrés, les confidences qu'elles nous ont faites et les informations utiles qu'elles nous ont transmises font de moi un militant beaucoup plus éduqué et plus engagé, sensible au fait que les autres lettres de l'acronyme qui nous représente font partie de la même communauté que la mienne. Ces personnes militantes se battent non seulement pour le droit d'être ce qu'elles sont, ce qui ne se limite pas à une orientation sexuelle, mais aussi contre les stéréotypes de genre, encore hyper présents en 2026.

Augmentation de la haine et de la violence envers les personnes LGBTQ+

On ne peut pas faire un congrès LGBTQ+ sans parler de la montée de la haine envers nous. Impossible ! En effet, la haine envers les personnes différentes est encore présente de nos jours, et semble augmenter. Chaque jour, des personnes LGBTQ+ vivent de

la violence physique ou verbale (agressions et micro-agressions), sont harcelées, menacées, ridiculisées, traumatisées, mises de côté, détestées, rejetées... Chaque jour, quelqu'un parle des personnes trans sur une page Facebook, sans jamais en avoir rencontré... Chaque jour, quelqu'un expose une « théorie savante » à propos des personnes non binaires,

sans jamais avoir lu sur le sujet... Chaque jour, des politiciens font peur à une partie de la population en dénigrant ce qu'ils appellent « les théories du genre », sans aucun fondement sérieux... Chaque jour, on doit se battre pour le respect des différences...

La réponse à cette haine ne devrait pas être son acceptation, mais plutôt l'éducation, la sensibilisation et la communication. Nous ne devons plus accepter en silence les micro-agressions qui pourrissent notre vie, nous devons les combattre en éduquant ceux et celles qui en ont besoin. C'est pour cette raison que je ne pouvais pas rester silencieux devant les propos du maire de Louiseville, propos que j'ai pu entendre grâce à un « ami » d'enfance qui aime bien rire de nous (les LGBTQ+xyzabclabla, comme il aime le dire) et s'insurger contre les changements sociaux ac-



Les membres du Comité LGBTQ de la CSN et Dominique Germain
Crédit photo: Émilie B. Meunier

tuels qui, selon lui, sont notre faute. Je ne pouvais pas accepter en silence cette micro-agression de la part d'un élu, alors j'ai décidé d'agir par l'éducation. Si ça vous intéresse, vous pouvez lire [ma lettre d'opinion](#) dans Le Droit et ses journaux partenaires.

Le respect SVP !

Le respect a été le mot de conclusion du congrès, et sera le mot de conclusion de mon article. Comme le disaient en harmonie des personnes trans et non bi-

naires qui ont participé aux ateliers, nous ne sommes pas obligées et obligés de tout comprendre dans la vie. Par contre, on se doit de respecter l'autre, les autres. C'est en respectant cet autre, ces autres, qu'on a des chances de mieux comprendre...

[Pour plus d'info sur le congrès;](#)

[Pour des ressources sur le sujet LGBTQ+ / \(onglet 2ELGBTQI+\).](#)

INTERNATIONAL STAGES THD ET DIÉTÉTIQUE AU PÉROU, PRINTEMPS 2026

En mai 2026, un groupe de quatre personnes enseignantes et de sept personnes étudiantes du Cégep de l'Outaouais prendra la direction du Pérou pour réaliser un stage à Indiana, au cœur de la jungle amazonienne péruvienne. Ce projet de stage international réunira des étudiantes et des étudiants des programmes de Techniques d'hygiène dentaire et de Techniques de diététique, accompagnés par leurs enseignantes et leurs enseignants, et se déroulera sous l'égide de l'organisme Infirmières et infirmiers sans frontière (IISF), qui nous accueillera et encadrera nos activités sur le terrain.

Du côté des Techniques d'hygiène dentaire, quatre personnes étudiantes participeront au stage. Elles contribueront notamment à des activités de prévention, de soins dentaires de base, de dépistage et d'éducation à la santé buccodentaire auprès des communautés locales. Le programme de Techniques de diététique sera représenté par trois étudiantes et deux enseignantes, Audrey Sigouin-Lacoste et Catherine Plaziak, qui travailleront sur l'éducation nutritionnelle, l'optimisation des menus et l'adaptation des recommandations alimentaires aux réalités locales et aux denrées disponibles. Pour ma part, Patrick Fillion, microbiologiste-immunologiste et enseignant au Département de biologie, je participerai à ce stage en faisant le pont entre les deux programmes, puisque j'enseigne la microbiologie tant en hygiène dentaire qu'en diététique.

Au-delà de l'expérience de voyage, ce type de stage représente un outil pédagogique exceptionnel. Il permet aux étudiantes et aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences dans un contexte réel, complexe et parfois imprévisible, où les savoirs théoriques prennent tout leur sens. Ils y développent non seulement des compétences professionnelles, mais aussi des capacités essentielles,



telles que l'adaptabilité, le travail interdisciplinaire, la communication interculturelle et le jugement clinique. Ces stages favorisent également une réflexion critique sur les déterminants sociaux de la santé, les inégalités d'accès aux soins et l'importance de solutions adaptées aux contextes locaux.

L'impact humain et culturel est tout aussi fondamental. Vivre et travailler en Amazonie, au contact direct des communautés, amène les personnes étudiantes à se questionner sur leurs privilèges, leurs valeurs et leur rôle futur comme professionnelles et professionnels de la santé. Ces expériences transforment durablement leur regard sur le monde, sur leur profession et sur eux-mêmes.

Suite de l'article en page 7



Sur le plan personnel, ce stage marquera pour moi un cinquième séjour de formation à l'international. J'ai déjà eu la chance de participer à un premier stage au Pérou, à trois voyages au Guatemala avec des étudiantes et des étudiants du programme Sciences, lettres et arts, et d'accompagner un groupe du programme de Soins infirmiers dans la préparation d'un stage au Pérou. Avec le recul, je réalise que ces expériences m'ont sans doute plus apporté que tout ce que j'ai pu offrir aux pays visités. Elles ont façonné ma vision de l'enseignement,

renforcé mon engagement envers une pédagogie humaine et ancrée dans le réel, et nourri une profonde humilité face à la richesse des rencontres vécues.

Ce projet au Pérou s'inscrit ainsi pleinement dans la mission éducative du cégep : former des professionnelles et professionnels compétents, conscients, engagés et ouverts sur le monde, tout en rappelant que l'apprentissage le plus marquant se fait souvent bien au-delà des murs de la classe.

SAVIEZ-VOUS QUE... ou PETIT TOUR DANS LE BUREAU DE LA DIRECTION?

Il se pourrait que, pendant votre carrière d'enseignante ou d'enseignant, une plainte contre vous soit déposée. Dans ce cas, la Direction est tenue de vous convoquer officiellement pour entendre votre version des faits concernant ce qui vous est reproché. Elle le fait généralement par courriel. La première chose à faire, c'est d'écrire au SEECO pour demander qu'une ou un membre de l'Exécutif vous accompagne à cette rencontre avec la Direction. Bien sûr, le SEECO se fera un devoir d'être là pour vous. La personne représentante qui vous accompagnera demandera à vous rencontrer au préalable pour discuter de la situation et vous préparer à la rencontre avec la Direction.

Lorsque, dans l'objet du courriel ou dans son message, il est indiqué que cette rencontre est en lien avec l'article 5-18.01 de la convention collective, il s'agit d'un potentiel avis disciplinaire qui pourrait être déposé à votre dossier. Après 2 avis disciplinaires sur un sujet de même nature, vous vous exposez à des mesures disciplinaires. Une convocation en vertu de l'article 5-18.01, ça doit absolument être aussi envoyée au SEECO en copie conforme, comme le mentionne la convention collective. Rarement, mais malheureusement, certaines personnes à la direction oublient cette obligation... À vous de vérifier et de nous écrire, de toute façon.

Il arrive que les personnes convoquées aient honte de recevoir un tel message et préfèrent ne pas en parler et se débrouiller seules. C'est est une mauvaise idée. Vous n'êtes pas dans l'obligation d'en parler à vos collègues, mais nous vous conseillons de vous adresser à nous, l'Exécutif, pour vous accompagner dans ce que vous vivez. En plus d'être témoin et de prendre des notes des échanges lors de la rencontre, la représentante ou le représentant connaît vos droits et la jurisprudence, et peut intervenir en cas de besoin. Cette personne peut également être d'un soutien inestimable dans un moment parfois émotif pour vous.

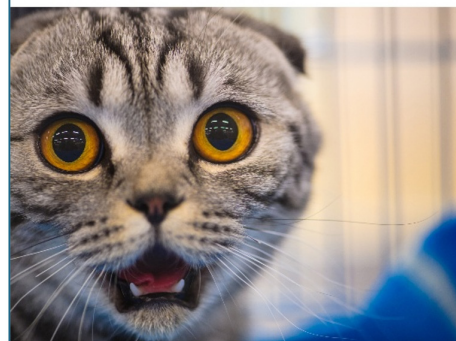
Il faut aussi savoir que le SEECO est affilié à la FNEEQ, ce qui nous permet de bénéficier de services de personnes conseillères syndicales expertes en droit du travail.. Elles et ils connaissent également très bien notre convention collective et les procédures d'arbitrages. Leur expérience au collégial est inestimable... et gratuite. Du moins, nos cotisations syndicales paient déjà pour ce service. Et n'ayez crainte, le tout reste confidentiel.

Références :

[Convention collective](#)

[FAQ du site du SEECO](#) / (accompagnement syndical)

La direction me convoque pour une plainte ! Quoi???



**FAIRE
FRONT**



**POUR LE
QUÉBEC**

Les petites annonces du SEEEO



Ministre de l'Enseignement supérieur recherché.e, deuxième affichage

Tâches principales : faire bonne figure avant la déconfiture et serrer les mains des chums.
Appelez au Gouvernement du Québec et demandez Christine ou Bernard.



Gestionnaire ou faiseur - faiseuse de miracles recherché.e

Nous recherchons une personne pour prendre soin du bloc sportif du Cégep de l'Outaouais. Il s'agit d'un endroit qui a été laissé à l'abandon en 1980, mais qui est utilisé par toutes les personnes étudiantes inscrites au cégep. Profil recherché : une personne avec du « vrai » leadership qui a pour devise : « les bottines suivent les babines ». Gestionnaire carriériste et ennuyeux[-euse], s'abstenir.



Filtre recherché

Je suis à la recherche d'un filtre que je pourrais m'installer dans le cerveau, pour m'aider à dire moins de conneries sur la communauté LGBTQ+. Je suis prêt à l'échanger contre une belle patte de dinde sauvage locale empaillée.
Maire de Dindonville
monsieurlemaire@probinnaire.con



Boss recherchés.es

Enseignantes et enseignants sont à la recherche de boss pour les appuyer, les aimer, les soutenir et les encourager dans leur travail. Si vous les voyez, dites-leur de se manifester en écrivant à l'adresse suivante :
tonbosstaime@cegepoutaouais.qc.ca



Cabane à sucre recherchée

Nous recherchons une belle cabane à sucre dans laquelle nous pourrions offrir des cours en Sciences humaines, pour le nouveau profil inclusif et innovant : Terroir d'ici. Ne le dites pas aux profs concernés, nous leur réservons la surprise.
Amateurs de sirop de poteau s'abstenir.
819 770-4012, poste collant



Bravo Édouard !

Une piscine a été sauvée au Cégep Édouard-Montpetit !



Chat perdu

J'ai perdu mon chat qui s'appelle Ron ron petit Patapon. J'offre des cartes de membre de la CAQ à toutes personnes qui vont me donner des indices pour le retrouver.
Qui suis-je? Écrivez-moi à :
Lâchezmoiaveclesges@caq.qc.ca



Pause café syndicale

À la demande générale, la Pause syndicale se poursuit au SEEEO.

Voici les prochaines dates :

À G-R : 24 mars et 23 avril, de 9h30 à 11h

À F-L : 21 avril de 9h30 à 11h

À L-R : les profs intéressé.e.s peuvent en faire la demande au SEEEO



Grévistes recherché.e

Mandat : dire au gouvernement actuel que nous ne voulons pas de leurs lois liberticides et antidémocratiques et avertir tous les partis politiques québécois que la médiocrité gouvernementale, c'est assez !
Présentez-vous à l'AG d'avril pour vous enrôler !



Syndicalisme international:

TOUR D'HORIZON DE LA RÉACTION SYNDICALE FACE À LA CRISE IRANIENNE

La crise actuelle en Iran révèle une lutte profonde pour la justice sociale, l'égalité et les libertés fondamentales, violemment réprimée par l'État. Les syndicats internationaux se mobilisent pour dénoncer cette répression et soutenir les travailleurs et les travailleuses, soulignant que les droits syndicaux et les droits de la personne sont indissociables.

L'ampleur des violences qui ont été constatées depuis décembre 2025 touche en priorité les femmes et les jeunes, mais également les militantes et les militants syndicaux. Les arrestations arbitraires et les brutalités physiques illustrent une volonté de réduire au silence toute contestation sociale. Dans ce contexte, les revendications historiques des groupes de pression iraniens (hausse des salaires, lutte contre la précarité et les inégalités) sont relayées au second plan devant la menace existentielle qui plane sur toutes organisations qui se veulent critiques du régime en place. Ainsi, selon l'[*International Trade Union Confederation \(ITUC\)*](#), protéger les travailleuses et les travailleurs iraniens n'est plus seulement un acte de solidarité, mais un devoir impératif pour défendre la dignité humaine et le droit à la liberté d'expression collective.

L'[*Internationale de l'Éducation \(IE\)*](#) souligne, quant à elle, l'impact des tensions militaires au Moyen-Orient, qui aggravent la répression intérieure. Elle appelle à un cessez-le-feu immédiat et à la fin des interventions armées dans la région. L'IE rappelle le rôle stratégique de l'éducation. Les personnes enseignantes et professionnelles de l'éducation sont essentielles pour construire une société juste, éclairée et capable de résister à la violence; leur protection est actuellement essentielle pour maintenir un espace civique libre et démocratique. La répression ne menace pas seulement les droits civiques, elle fragilise les fondements mêmes de la société civile iranienne.

[*D'autres groupes de pression à l'international*](#) mettent l'accent sur la solidarité concrète avec les mouvements sociaux iraniens. Elles soulignent le rôle central des travailleuses et des travailleurs précarisés dans cette lutte et appellent à des actions internationales concrètes : campagnes d'information, pressions diplomatiques et protection des militantes et des militants menacés. Le soutien international n'est pas seulement moral, il est stratégique pour garantir que les revendications économiques et sociales puissent s'exprimer librement.

Une lecture syndicale critique des mouvements de violence et de l'intervention américaine montre que la répression en Iran n'est pas uniquement politique : elle est structurelle et sociale. Les inégalités économiques et la suppression des libertés syndicales se renforçant mutuellement, toute réforme politique sera inefficace sans transformation sociale et économique. La solidarité internationale des syndicats constitue donc un levier indispensable afin de coordonner la protection des militantes et des militants iraniens, soutenir les luttes locales et dénoncer publiquement les violations des droits fondamentaux.

Dans cette perspective syndicale, le conflit actuel en Iran dépasse la simple opposition politique : c'est une lutte pour la dignité, les droits sociaux et la liberté. Les syndicats de partout dans le monde ne doivent pas demeurer de simples observateurs, mais être des acteurs essentiels, capables de soutenir concrètement les travailleuses et les travailleurs et de renforcer les mobilisations en faveur d'une société plus juste et équitable. Souhaitons que la mobilisation collective et la protection des militantes et des militants deviennent des instruments clés pour faire reculer la répression et promouvoir durablement la justice sociale.



Sources : [*Dessins pour la paix*](#)

COURRIER DES MEMBRES

Bonjour,

Je suis enseignant à statut précaire. Si j'obtiens du financement de recherche externe pour une libération, est-ce que cette libération peut avoir un impact sur le calcul de mon ancienneté?

Merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement,

Un enseignant qui aimerait bien sortir de la précarité le plus rapidement possible !

Bonjour,

Si le financement est versé d'abord au Cégep et qu'ensuite le Cégep t'octroie une libération, il n'y aura pas de problème, tu auras ton ancienneté. En résumé, le financement doit absolument transiter par le Cégep et non pas t'être versé directement.

Puisque cela touche de la recherche, si ce n'est pas encore fait, je t'invite à prendre contact avec le SRDP, qui pourra t'aider dans la démarche. Les membres de ce service sont à l'aise avec ce genre de dossier.

RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre dernier concours (édition du 16 février 2026), l'équipe de rédaction du Plus-Mot proposait un prix à estimer (à la manière Price is Right). Selon vous, quels étaient les frais de réparation du véhicule de livraison intercampus et pourquoi avait-il besoin de réparation ? Aucune réponse sérieuse n'était acceptée. Voici quelques réponses obtenues :

- Zéro dollar. Tout le monde sait que c'est Patrick Fillion qui assure à la course la livraison intercampus et qu'il est incroyable! Come on down!
- Il n'a pas réellement eu besoin d'être réparé : il ne restait plus de place où le stationner, mais la direction ne voulait pas l'admettre, alors ils ont étouffé la vérité grâce à cette excuse!

Merci à toutes et à tous pour votre participation. **Mylène Beauchemin** et **Jérémie Valentin** gagnent chacune et chacun une carte-cadeau de 25 \$ du Moca Loca.

NOUVEAUX CONCOURS DU PLUS-MOT

Concours réservé aux membres du SEECO.

Pour notre prochain concours, l'équipe de rédaction vous demande, en vous inspirant des Petites annonces du SEECO, de rédiger une petite annonce qui pourrait se retrouver dans le numéro d'avril 2026. Écrivez-nous ! Votre participation pourrait vous faire gagner l'une des deux cartes-cadeaux de 25 \$ pour vous sucrer le bec avec des produits d'érable en provenance d'une cabane à sucre de la région.

Pour participer, envoyez-nous votre réponse avant le mardi 7 avril 2026, 15 h, en cliquant [ici](#).



PENDANT CE TEMPS AU SEECO

Équipe éditoriale:

Catherine Garand, Dominique Germain, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. Révision et correction: Geneviève Goyer, Christian Bernier et Simon Lespérance. Modératrice de l'Exécutif, Experte de l'archivage et autres tâches pas si connexes: Chrystel « *Purée, en Corèze il fait déjà 16 degrés !* » Lasson.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro en envoyant des articles et des photos.

Nouvelle Politique sur le contenu généré par l'intelligence artificielle

Depuis le 30 janvier dernier, l'équipe du Plus-Mot s'est dotée d'une nouvelle petite règle concernant le contenu du journal. Les textes demeurent entièrement rédigés sans recours à l'intelligence artificielle, tandis que certaines images peuvent désormais être créées à l'aide de l'IA, principalement pour ajouter une touche visuelle et détendre un peu les pages. Le symbole suivant permet d'identifier les images générées en tout ou en partie par l'intelligence artificielle.



MANDAT DU PLUS-MOT

Le Plus-Mot est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignantes ou en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. »

(AG du 26 octobre 2016).

NOUVEAU ! ABONNEMENT AU PLUS-MOT

Le Plus-Mot papier peut vous être livré à votre bureau ! Oui oui, à votre bureau ! Il suffit de nous faire savoir votre volonté de recevoir la prochaine édition ainsi que votre numéro de bureau en cliquant [ici](#) (un exemplaire est offert par bureau, nous vous invitons au partage). Ainsi, l'équipe éditoriale du Plus-Mot sera en mesure d'imprimer le nombre de copies répondant aux besoins, sans gaspillage !

PROCHAIN PLUS-MOT

Le Plus-Mot a besoin de vous ! Soumettez idées, articles, photos ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. Merci de nous envoyer vos créations à l'avance, une semaine avant la prochaine assemblée générale syndicale.

LES MERCREDIS DE LA RÉSISTANCE

*Résistons face aux attaques répétées du
gouvernement du Québec contre nos
droits et nos services publics.*



SEECO

